

Madame la Déléguée
Monsieur le Délégué

Parçay-Meslay, le 1^{er} mars 2024

Nos réf. : JP/RR/SR - 3/24

Objet : Comité Syndical du 18 mars 2024

Convocation et Ordre du jour

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Comité du Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire (SATESE 37) aura lieu le :

Lundi 18 mars 2024 à 14h30 précises
à la Maison des Sports
1 rue de l'Aviation - 37210 PARCAY-MESLAY

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du Bureau du 9 octobre 2023
Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 4 décembre 2023
Approbation du procès-verbal du Bureau du 18 décembre 2023
Approbation du procès-verbal du Bureau du 15 janvier 2024

Administration Générale

1. Comités Syndicaux 2024 : calendrier
2. Suivi des délégations de compétence
 - Commune de Larçay : retrait compétences « Suivi des dispositifs AC » et « SPANC »
3. Statuts du SATESE 37 : actualisation

Ressources Humaines

4. Tableau des effectifs : actualisation
5. Protection Sociale Complémentaire : participation à la consultation lancée par le CDG 37

Finances

6. Exercice 2023 : approbation du compte de gestion de Madame la Comptable Publique
7. Exercice 2023 : approbation du compte administratif
8. Exercice 2023 : affectation des résultats comptables
9. Exercice 2024 : adoption du budget primitif
10. Exercice 2024 - Budget 22700 : modification de la provision pour risque « absence du personnel »
11. Exercice 2024 - Budget 22701 : remise gracieuse sur frais d'huissier liés à un titre de recettes SPANC
12. Exercice 2024 - Budget 22701 : remise gracieuse sur un titre de recettes SPANC

Qualité

13. Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) : retour sur le déménagement et ses incidences

Questions diverses

Je vous rappelle que votre présence ou celle de votre suppléant(e) est indispensable. Faute de quorum, l'Assemblée ne pourra délibérer valablement et le fonctionnement du SATESE 37 s'en trouvera perturbé.

Aussi, en cas d'empêchement, je vous demande de vous faire remplacer par votre suppléant(e) à qui vous voudrez bien transmettre les documents joints (il n'est pas nécessaire de lui donner mandat). Vous pouvez également donner pouvoir à un(e) délégué(e) d'une autre collectivité membre, sachant qu'un(e) même délégué(e) ne peut être porteur(euse) que d'un seul pouvoir.

Je vous remercie de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,

SATESE 37
Domaine d'Activités Papillon
Rue de l'Aviation
37082 TOURS CEDEX 2

Joël PELICOT